

# Un **fonds régional** pour faciliter les prêts des éleveurs

En région Centre-Val de Loire, Mickaël Loirat a bénéficié du fonds de garantie de la filière viande blanche pour obtenir un prêt. Un dispositif unique en France.

**P**assionné d'élevage à plume, Mickaël Loirat enchaîne les emplois de salarié en élevage de gibier et de garde-chasse. En 2014, dans son village natal de Bouffry, au nord du Loir-et-Cher, il saisit l'opportunité de louer un bâtiment avicole de 1 000 m<sup>2</sup>. Pendant deux ans, il s'initie à l'élevage de dindes, de poulets et de pintades dans un système intégré, avec le groupe Huttepain et les abattoirs LDC.

A 35 ans, il s'installe comme aviculteur. Son objectif est de construire trois poulaillers, un de 1 321 m<sup>2</sup> et deux de 1 500 m<sup>2</sup>, pour travailler à temps plein sur l'élevage. Un projet global qui s'élève à plus de 1 M€. Entre le foncier, la construction, le raccordement électrique, le hangar de stockage de paille..., il a besoin de 460 000 € pour son premier bâtiment. Il bénéficie d'une subvention Etat-Région de 120 000 € (40 % plafonné à 300 000 €) via le PCAE (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles) et d'une aide de l'intégrateur.

## 466 000 € SUR QUINZE ANS

Les résultats techniques et économiques des deux premières années sont encourageants. Le groupe LDC, qui recherche de nouveaux éleveurs, l'accompagne et le soutient dans sa démarche. Pourtant, lorsqu'il pousse la porte de ses banques, il se voit refuser son prêt par l'une d'entre elles. « Sans apport personnel, les conseillers ne voulaient pas financer



**Bâtiment.** Sans être issu du milieu agricole, Mickaël Loirat a fait construire un bâtiment avicole performant, avec ventilation dynamique piloté automatiquement.

AUDE RICHARD

mon installation », explique-t-il. Après ce refus, une autre banque lui parle du fonds de garantie de la filière viande blanche. Mis en place en 2012, ce dispositif permet de garantir les emprunts pour faciliter l'accès aux éleveurs. La région Centre-Val de Loire, la Siagi (Société de caution mutuelle pour les petites entreprises) et la profession (représentée par les interprofessions : Ariporc, le Criavi et la coopérative Axérial) ont chacun apporté 250 000 euros (représentant 50 % de leur engagement respectif), afin d'accompagner 78 dossiers.

Mickaël n'a aucune démarche à effectuer, sa banque s'occupe d'envoyer

son dossier à la Siagi, puis au comité de filière. En moins d'un mois, il reçoit un accord positif pour son prêt. « Sans le fonds de garantie et le PCAE, je n'aurais jamais pu m'installer », insiste-t-il. Trois prêts avec des taux approchant 2 % sont mis en place : deux à court terme, sur deux ans, qui couvrent le montant des subventions et celui de la TVA, et un prêt de 300 000 € sur quinze ans, garanti par le fonds régional pendant douze ans.

Cette caution est payante, entre 2,5 et 5 % du montant du prêt, selon l'expérience et la situation de l'éleveur. Mickaël a déboursé 6 100 €, intégré à son prêt qui s'élève à 466 000 € au total. « Pour le service que cela rend, c'est acceptable. Au final, les annuités sont assez élevées mais la construction des deux autres bâtiments permettra une meilleure rentabilité. » Après quelques lots de poulets et un lot de dindes dans son nouveau bâtiment, il entame déjà les démarches pour les deux autres poulaillers. Mais cette fois il pourra témoigner de son savoir-faire d'éleveur et de gestionnaire auprès du banquier.

**Aude Richard**

### REPÈRES

> **Garantie** : plafonnée à 300 000 € sur 12 ans.

> **Coût** : entre 2,5 et 5 % selon la situation de l'éleveur.

> **Garants** : organisation tripartite entre la profession (Criavi, Ariporc, Axérial), le conseil régional et la Siagi.

## UN LEVIER POUR LA FILIÈRE

Ce fonds, mis en place depuis quatre ans par la filière viande blanche à l'échelle régionale, a soutenu 18 dossiers, soit environ 10 % des investissements. Aucun n'est en difficulté aujourd'hui.

« Ce dispositif solidaire a permis de garantir 4,6 M€, pour un total

d'investissement de plus de 10 M€. C'est un réel levier pour les éleveurs et la filière tout entière. Nous allons améliorer la lisibilité pour faire davantage connaître cette innovation », souligne Frédéric Gond, agriculteur et représentant de la coo-

pérative Axérial. Avec le nouveau dispositif régional « Cap filière », pour 2017-2020, la filière viande blanche vise une centaine d'investissements soutenus par le fonds. D'autres acteurs (coopératives, industriels...) pourraient l'abonder.